

## AGENDA

**8 Mai à 11h**  
Commémoration devant  
le monument aux morts.

**28 Mai à 20h30**  
Soirée « CONTES »  
Salle Culturelle – Place de l'Eglise.

**20 & 27 Juin**  
Elections Départementales  
et Régionales

En raison des conditions sanitaires,  
les bureaux de vote seront regroupés  
à l'Espace Maurice Champel.

**13 Juillet**  
Feux d'artifice

**2<sup>e</sup> quinzaine de Juillet**  
Cinéma sous les étoiles  
Place de l'Eglise.

## INFORMATIONS / HORAIRES

### ► Mairie horaires d'ouverture

**Les lundi, mardi et jeudi**  
de 8h à 12h30 – 13h30 à 17h.  
**Le mercredi**  
de 8h à 12h30 – 13h30 à 15h30.  
**Le vendredi**  
de 8h à 12h30.  
-----  
**Juillet et Août**  
Ouverture des bureaux **de 8h à 12h30.**

### ► Information cantine et garderie :

Un service de réservation et de paiement en ligne  
pour les repas cantine et garderie.  
Vous pouvez vous rendre sur le portail parents :  
**www.logicielcantine.fr/saintetiennedefontbellon**  
Pour un paiement en espèces ou en chèque,  
vous pouvez venir en Mairie aux horaires d'ouverture.

### ► Service urbanisme :

Demande d'imprimés, dépôt des dossiers et renseignements.  
**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.**

### ► Permanences élus sur rendez-vous :

Mairie - 100 Rue de la Mairie  
07200 ST ETIENNE  
DE FONTBELLON  
**Tél : 04.75.35.12.96**  
**Mail : mairie.stef@orange.fr**  
www.st-etienne-de-fontbellon.fr  
https://www.facebook.com/Saint.Etienne.de.Fontbellon

**Bienvenue  
aux nouveaux commerçants  
et artisans sur la commune :**

- Tacos 07 -
- Créativ' Skin (Tatoueur) -
- Boucherie du Soleil -
- Bâti Façades -

### ► Collecte des ordures ménagères :

**Le Mardi sur l'ensemble de la Commune**  
Pour tout renseignement  
**Service collecte 0 800 07 60 15 (appel gratuit) de 8h à 12h.**

### ► Collecte des emballages recyclables (poubelles jaunes) :

**Le Jeudi** (semaine impaire).

### ► Ramassage des encombrants :

**Pensez à vous inscrire au moins 48 heures avant  
au 0 800 07 60 15 (appel gratuit) de 8h à 12h.**

### ► Déchetterie SIDOMSA de Saint-Etienne-de-Fontbellon

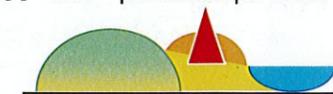
500 Chemin de la Ribeyrasse – Tél. : 04.75.94.33.57  
Horaires d'ouverture **du lundi au samedi :**  
**de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.**

### ► « Points recyclage » : verre – papier :

Traverse du Stade ; Quartier La Téoule ; Chemin du Pré St  
Antoine ; Place de la Cave coopérative ; Route du Pont de  
Rigaud ; Parking Centre E.Leclerc.

# Le Trait d'Union

Saint-Etienne-de-Fontbellon #2 - printemps 2021



## Edito du Maire

Chères Stéphanoises, Chers Stéphanois,

Pour ce second numéro du trait d'Union, je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et commerçants qui se sont installés sur notre commune. En effet, au cours de l'année 2020, ce sont près de 41 permis de construire qui ont été déposés.

Nous avons souhaité traduire le dynamisme de notre commune dans l'établissement de notre budget. Ce sont 950.000€ d'investissement qui ont été votés. Ceci a été rendu possible grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et de notre endettement.

Les projets, listés ci-dessous, sont issus d'échanges, de rencontres et de la volonté de satisfaire au mieux l'intérêt général. Ils verront le jour au cours des mois à venir :

- Aménagement du parvis de l'église
- Rénovation complète des courts de tennis, qui ont déjà plus de 30 ans
- Réhabilitation de l'ancien presbytère (création d'une maison des associations)
- Sécurisation et réfection des voiries
- Aménagement des allées du cimetière

Des actions d'embellissement et d'aménagement de l'espace public de la commune viendront s'ajouter à ce programme structurant. À cette occasion, je tiens à remercier les agents municipaux pour leur contribution à la qualité de notre cadre de vie.

Autant de projets qui nécessitent motivation, investissement mais aussi patience et qui portent l'action des élus au quotidien.

*En ce début de printemps, avec optimisme, je souhaite que 2021  
soit marquée par le retour à une vie normale  
et la possibilité de retrouver ainsi la joie de Vivre Ensemble !*

**Le Maire,  
Philippe ROUX**



« Le futur dépend de ce que nous faisons au présent »

Mohandas GANDHI

## Brèves

**Le plan de numérotation des habitations** mis en place par la commune en collaboration avec La Poste ne répond plus à certaines contraintes administratives. Il devra donc être revu, à la marge, notamment pour les voies privées. Lorsque le Bureau d'Études chargé de la mise à jour aura terminé, nous communiquerons aux propriétaires concernés les modifications à mettre en œuvre.

### ---

**SIAE**  
**Le changement de format de votre facture d'eau**  
À l'initiative des services fiscaux, la présentation de votre facture d'eau a changé. Elle s'intitule désormais « Avis des sommes à payer » (il ne s'agit pas d'une relance !).

**Pour tous renseignements complémentaires :**  
**04 75 89 11 80**

Pour rappel : le numéro d'astreinte du SIAE est réservé aux problèmes techniques (fuites d'eau, coupures...)

### ---

**RAPPEL**  
**Élections Départementales et Régionales :**  
Les 20 et 27 Juin 2021

Pour des raisons sanitaires, les bureaux de vote seront regroupés à l'Espace Maurice Champel

## Memento

Mairie - 100 Rue de la Mairie  
07200 ST ETIENNE  
DE FONTBELLON  
Tél : 04.75.35.12.96  
Mail : mairie.stef@orange.fr

www.st-etienne-de-fontbellon.fr

www.facebook.com/Saint.Etienne.de.Fontbellon

Suivez les actus sur



COMPTES RENDUS

## Conseils municipaux

Nous sommes heureux de vous présenter une synthèse des conseils municipaux depuis cet automne et les décisions les plus marquantes qui ont été prises à cette occasion. Vous trouverez la complétude des échanges sur le site : [www.st-etienne-de-fontbellon.fr](http://www.st-etienne-de-fontbellon.fr)

### CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

- Élection d'une nouvelle adjointe au maire en remplacement de MF Martin, élue vice-présidente à la CCBA
- Demandes de subventions « parvis de l'Eglise »
- Demandes de subventions « remplacement de luminaires par des lampes Led »

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2020

- Renouvellement « Opération façades »
- Avis sur ouvertures dominicales des commerces (Leclerc) en 2021
- Noël des Aînés : proposition choix entre bon d'achat ou colis (valeur 25 €)
- Installation 4 caméras de vidéosurveillance supplémentaires
- Offre d'emploi service technique (remplacement départ à la retraite)
- Accueil d'une stagiaire « Patrimoine » en 2021

### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

- Attribution marché pour la fourniture et la livraison des repas à l'école publique
- Modification des tarifs de la cantine scolaire
- Problèmes de stationnement aux abords de l'école des Champs
- Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour la période du 31/03/2019 au 31/12/2019
- Proposition « Opération ramassage des déchets en bordure des voies communales » par les élus

## Règlementation sur la détention des chiens



### Les élus sont souvent interpellés sur la divagation de chiens sur la commune.

Conformément à l'arrêté n°2016-058, sur l'étendue du territoire communal, tout propriétaire doit, sur les voies et espaces publics, tenir en laisse son animal domestique (Règlement Sanitaire Départemental de l'ARDECHE). Tout animal en état de divagation, trouvé sur la voie publique, sera saisi et conduit, sans délai, à la SPA (Lavilledieu). Le non-respect de l'ensemble de ces dispositions sera sanctionné d'une amende. Pour la sécurité de tous, merci de veiller à garder vos chiens à l'intérieur de votre propriété !

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021

- Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2021
- Transfert des écritures comptables entre la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas et la commune suite à la restitution de la compétence voirie communale aux communes « ex-Vinobre ».
- SDE07 - Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents
- Transfert de la compétence éclairage public de la commune au profit du SDE07
- Demandes de subventions « Rénovation de 2 courts de tennis »
- Demandes de subventions - Réfection partielle de la Place du Village (entre le parvis de l'Eglise et le nouvel espace culturel)

## Plan Particulier de Mise en Sécurité et Plan Communal de Sauvegarde

### Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de l'école publique est en cours de révision. Ce plan doit répondre aux problématiques « Attentats intrusions ».

Après validation par les services de Police et le Sdis, de petits travaux de mise aux normes seront réalisés. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) doit lui aussi être révisé. La Commission Travaux est en charge de sa réactualisation.

### Qu'est-ce-qu'un PCS ?

Les événements catastrophiques de cette dernière décennie avaient incité l'État à renforcer le droit à l'information du public et l'obligation, pour les communes soumises à un risque, de mettre en place une organisation particulière en cas de crise ; il s'agit du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

L'élaboration du PCS ne vise pas simplement à réaliser un document, mais à préparer et organiser la commune pour faire face aux situations d'urgence engendrées par les risques majeurs. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de crise.

Il est actuellement en cours de mise à jour en collaboration avec les services de la commune et les nouveaux élus du conseil municipal.

### Que trouve-t-on dans le PCS ?

Le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive de la population et à la protection des personnes et des biens. Ainsi, il recense les risques majeurs potentiels sur la commune et propose des fiches actions et des outils (annuaires, modèles de documents, messages d'alerte, etc.) adaptés à chacune des situations identifiées.

## Un jardin pédagogique pour nos écoles et la crèche !



### Les travaux nécessaires à la création d'un Jardin Pédagogique sont maintenant terminés.

Situé sur un terrain d'environ 300m<sup>2</sup>, près de la crèche, celui-ci, éducatif et écologique, permettra de créer du lien entre les enfants et la nature. Dans cet espace, des bacs pour les plantations et un composteur, mais aussi un hôtel à insectes ainsi que des nichoirs à oiseaux seront installés. D'autre part, les déchets de la cantine pourront y être apportés. Au-delà du simple fait de cultiver des plantes et d'apprendre de façon ludique, le cycle de vie végétale, le jardinage offrira aux enfants, l'occasion de vivre et multiplier les expériences : semer, récolter, observer, communiquer, coopérer, mais aussi recycler et préserver ainsi l'environnement.

## Nettoyage des bords de routes de la Commune

### En raison des contraintes sanitaires, seuls les élus ont participé à cette opération de ramassage des déchets au bord des routes de la commune.

Les habitants ont pu également jouer le jeu dans leur quartier et quelques enfants ont ramassé de nombreux déchets aux abords du stade. Malheureusement cette opération demeure un succès au vu des quantités de déchets collectés (20 sacs, soit environ 2m<sup>3</sup>). Ces déchets ont été triés et évacués dans les filières correspondantes.



## Démonstration du camion de ramassage des ordures ménagères de la CCBA aux élèves des écoles de la commune

Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du Trophée « Jeunes & Co » une démonstration du camion de ramassage des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas a eu lieu auprès des élèves de l'Ecole des Champs et de l'Ecole St Joseph.

Cette action a pour but de sensibiliser les plus jeunes aux problèmes environnementaux.



Le Maire, les élus, l'enseignante et le personnel de la CCBA à l'Ecole des Champs

## Du changement aux services techniques

- Damien VERNEDE est notre nouvel agent. Il remplace Denis BACONNIER qui a fait valoir ses droits à la retraite.
- David MAZOYER assurera la coordination de l'équipe composée également de Jean-Luc MALARTRE et de Gilles MERCIER.

### Bienvenue à Damien et bonne et heureuse retraite à Denis !

